

PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2024/025

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres absents : 6

Dont membres représentés : 3

L'an deux mille vingt-quatre, le six mars à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis, en mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES (quitte la salle après présentation du CA), Nathalie PIQUE, Yves ESCAPE, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Catherine MIFFRE, Françoise CAMPREDON, Joël PACULL, Pascale PUY, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Karine CAROLA, Laurence BARBERA, Yannick COSTA, Christelle LEBOEUF, Corinne MCKENZIE, Pascal-Henri BASSET, Nicolas OLIVE, Léocadie MENDEZ, Xavier ROCA, Christian FALZON.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Guy PALOFFIS (Pouvoir à Jean TELASCO), Jean-Pascal GARDELLE (Pouvoir à Blaise FONS), Carine DEVOYON (Pouvoir à Karine CAROLA)

Absents excusés : Laurent FOURMOND, Evelyne SARRAZIN, Marc BILLES.

Secrétaire de séance : Jean TELASCO.

Date de la convocation : 29/02/2024

APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET
CESSIONS IMMOBILIERES PREVU PAR L'ARTICLE L 2241-1
DU CGCT - EX 2023 - BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT COMMUNAL « AL VINYER »

M. le Maire fait part à l'assemblée du bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières du budget annexe du lotissement communal « Al Vinyer » pour l'année 2023, et demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'approbation de ce document.

Le conseil municipal, ouï cet exposé, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières ci-annexé prévu par l'art L 2241-1 du CGCT pour le budget annexe du lotissement communal « Al Vinyer ».

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations,*

LE MAIRE,

Jean-Paul BILLES

*Transmis en Préfecture le :
Affiché le :*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier – Espace Pitot – 6 Rue Pitot – 34 063 Montpellier cedex 02 dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique.

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES
LOTISSEMENT COMMUNAL « AL VINYER »
ANNEE 2023

Réf : Article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 concernant les opérations immobilières réalisées par les collectivités territoriales.

En application de l'article 11 de la loi citée en référence, les conseils municipaux des communes de plus de 2 000 habitants sont tenus de délibérer sur le bilan annuel de leurs acquisitions et cessions immobilières.

Les acquisitions et cessions à prendre en compte sont celles qui ont été effectuées pendant l'exercice budgétaire retracé par le compte administratif auquel le bilan est annexé.

ACQUISITIONS

Immeubles bâtis / Terrains

NEANT

CESSIONS (H.T)

Terrains (Chapitre 70 - Compte budgétaire 7015)

Cession Lot N° 1 – LEMARRE Cyril

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 384

Superficie : 6 a 03 ca

Mont HT : 115 575.00 € H.T

Cession Lot N° 2 – VIDAL Romain

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 385

Superficie : 3 a 55 ca

Mont HT : 68 041.67 € H.T

Cession Lot N° 3 – LAHAILLE Charlotte

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 386

Superficie : 2 a 37 ca

Mont HT : 45 425.00 € H.T

Cession Lot N° 4 – FONS Rose-Marie

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 387

Superficie : 2 a 38 ca

Mont HT : 45 616.67 € H.T

Cession Lot N° 5 – CARA Amandine

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 388

Superficie : 3 a 33 ca

Mont HT : 63 825.00 € H.T

Cession Lot N° 6 – SOLGADI Mathieu

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 389

Superficie : 3 a 58 ca

Mont HT : 68 616.67 € H.T

Cession Lot N° 7 – BAEZA Sonia

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 390

Superficie : 2 a 39 ca

Mont HT : 45 808.33 € H.T

Cession Lot N° 8 – LAHAILLE Raphaël

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 391

Superficie : 2 a 40 ca

Mont HT : 46 000.00 € H.T

Cession Lot N° 9 – BORDANEIL Anthony

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 392

Superficie : 3 a 36 ca

Mont HT : 64 400.00 € H.T

Cession Lot N° 10 – ROST Vincent

Lieu-dit : « Els camps dels mouly »

Sect. AL – N° 393

Superficie : 5 a 28 ca

Mont HT : 101 200.00 € H.T

TOTAL DES ACQUISITIONS : 0 €

TOTAL DES CESSIONS : 664 508.34 € HT

AR CONTROLE DE LEGALITE : 066-216601401-20240308-D_2024_025-DE
en date du 08/03/2024 ; REFERENCE ACTE : D_2024_025